

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2020

Sous la présidence de M. Patrick LENTZ, Maire

Présents : MM. Antony BALLONGUE, Matthieu LITT, Jacky SCHANTZ
Mmes Laura BERNHARDT, Catherine HATT, Valérie HURSTEL, Mélanie KONN,
Céline ROUF

Absents : MM. Éric DISS, Yannick HORNECKER

Secrétaire de séance : M. Antony BALLONGUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2020

Le procès-verbal de la séance du 8 juin dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Désignation membre commission jeunesse

M. le Maire fait part au conseil que la Commission Jeunesse de la Com Com Pays Zorn a pour rôle de créer une nouvelle dynamique dans la politique jeunesse du Pays de la Zorn et de faciliter les échanges entre les différents acteurs en charge de la jeunesse du territoire et des communes membres.

Il est donc demandé un représentant au sein du conseil municipal de Hohfrankenheim.

Monsieur Matthieu LITT, conseiller municipal, se propose.

Le Conseil désigne donc Monsieur Matthieu LITT comme représentant de Hohfrankenheim au sein de la Commission Jeunesse de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn.

3. Désignation membre commission locale d'évaluation des charges transférées Com Com

M. le Maire rappelle que la Communauté de communes du Pays de la Zorn a décidé la création d'une Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à la suite du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) au 1^{er} janvier 2017.

La CLET a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges et de définir les relations financières entre Communes membre et Communauté de communes lors de chaque transfert de compétence.

L'organe délibérant de l'EPCI détermine la composition de la CLET. Chaque commune membre de l'EPCI doit disposer d'au moins un représentant, issu de son Conseil municipal afin qu'aucune commune membre ne soit écartée du processus d'évaluation des charges transférées. Toutes les Communes membres de l'EPCI participent aux délibérations qu'elles soient ou non concernées par le transfert de charge évalué.

Monsieur Patrick LENTZ, Maire, se propose de rejoindre cette commission.

Après délibérations le Conseil valide cette proposition et désigne Monsieur Patrick LENTZ pour représenter Hohfrankenheim au sein de la Commission communautaire locale d'évaluation des charges transférées.

4. Désignation membre commission de contrôle des listes électorales

M. le Maire fait lecture d'un courrier de la Préfecture du Bas-Rhin concernant la mise en place de nouvelles commissions de contrôle des listes électorales suite aux dernières élections municipales.

Madame Céline ROUF, conseillère municipale, se propose pour représenter le conseil municipal au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Dans cette même commission sont Mme Martine BUREL en tant que représentante du tribunal judiciaire et Monsieur Charles DOTT en tant que représentant de l'administration préfectorale.

Le conseil valide ces propositions

5. Contrat de déneigement

A ce propos il est rappelé au conseil la facture d'indemnisation de la Société Jardins CHRIS présentée lors d'un dernier conseil.

M. le Maire informe qu'un pli recommandé de cette Société vient d'arriver en mairie annonçant la résiliation du contrat de déneigement, abrogation prenant effet au 1^{er} décembre 2020.

Après discussion entre les membres du conseil, il a été convenu qu'un service de déneigement est nécessaire et qu'il y avait donc lieu de consulter les communes de la com-com en ce qui concerne cette prestation. Au vu des résultats ce débat sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil

Le conseil prend acte de la résiliation au 1^{er} décembre 2020 et décide d'attribuer un dédommagement de 200,- € pour l'hiver 2019/2020 à la Société Jardins CHRIS

Le maire est autorisé à signer tout acte comptable y relatif.

6. Portails école et aire de jeux – déplacement et mise en place

Le Maire présente à l'assemblée les devis demandés pour le déplacement de la clôture de l'école Rue de l'Ecole et la mise en place d'une clôture à l'autre extrémité de la cour soit près du terrain de basket.

La mise en retrait du portail existant est demandée afin que les enfants et parents accompagnateurs ne doivent pas attendre dans la rue ; la mise en place d'une clôture du côté de la rue Principale est également souhaitée par le Conseil d'école pour fermer l'aire de jeux pendant les activités de l'école.

Après étude de ces documents, M. le Maire est chargé de demander des devis supplémentaires pour la réalisation de ces travaux.

7. Terrain de foot - prise en charge communale de travaux d'enrobé

Il est présenté, par l'intermédiaire de Monsieur Jacky SCHANTZ, conseiller et membre de l'association sportive de Hohfrankenheim, un devis relatif à la pose d'enrobé devant le local nouvellement construit.

Vu l'implication de l'association et des bénévoles à la reconstruction et la mise en valeur de ce bâtiment, et vu qu'il s'agit d'une propriété communale, le Conseil est à l'unanimité d'avis à prendre en charge ces travaux.

Toutefois des devis supplémentaires sont à demander et à présenter lors d'un prochain conseil.

8. Travaux automnal des espaces verts communaux

Les conseillers ont opté pour la date du samedi 24 octobre prochain pour effectuer les traditionnels travaux paysagers d'automne. La population de Hohfrankenheim y est largement conviée.

9. Fête de Noël 2020 des aînés

Vu la situation sanitaire actuelle il s'est posé la question de la tenue de la traditionnelle fête de Noël des Aînés. Après avoir débattu sur ce sujet, M. le Maire a été chargé d'obtenir des informations financières pour une alternative éventuelle qui devra être confirmée prochainement.

10. Divers

Sujets évoqués : - - Sté Socotec: les consignes signalées suite au contrôle de sécurité vont être appliquées
-des flyers de l'Association Une Rose un Espoir vont être distribués
- l'édition du Frankner Blaettel devrait se poursuivre avec une actualité réduite (pour le moment)